

IL EXISTE PLUSIEURS MAUVAISES RAISONS POUR NE PAS REJOINDRE FORCE OUVRIERE !

LES SYNDICATS, C'EST DEPASSE !

Le pensez-vous vraiment ?

A ce jour, les **négociations annuelles obligatoires** en entreprises (salaires, temps de travail, congés), les **négociations nationales**, la **gestion des organismes de prévoyance et de retraite**, l'évolution des **conventions collectives**, l'**assistance des salariés** en difficulté relèvent toujours des organisations syndicales.

Il n'existe pas d'alternative !

Les **syndicats** restent donc bien **totalément d'actualité** et **Force Ouvrière y tient toute sa place.**

LES SYNDICATS SONT POLITISES !

Force Ouvrière a une particularité qui la rend unique : la **liberté** et l'**indépendance**.

Nous sommes attachés à ne prendre en compte **aucune considération de nature idéologique, politique, religieuse ou philosophique.**

Nous gardons ainsi une **totale liberté d'action** vis à vis de tout gouvernement quelle que soit sa couleur politique et nous l'avons encore montré lors de la **dernière échéance présidentielle.**

LES SYNDICATS SONT OU TROP EXTREMISTES OU TROP MOUS !

Force Ouvrière inscrit toutes ses **actions** dans un **cadre légal** car la **violence** et la **radicalité** ne mènent à rien.

La **crédibilité** et le **respect** ne s'obtiennent pas par l'**arrogance** et/ou l'**agressivité** mais dans la **clarté des revendications** et la **détermination.**

A **Force Ouvrière**, nous préférons **construire que casser.**

Cela ne nous empêche pas de **hausser le ton** lorsque c'est nécessaire !

LES GREVES GENENT TOUT LE MONDE !

Pour **Force Ouvrière**, la grève reste l'**ultime recours** lorsque tous les autres moyens de négociation ont échoué.

Nous n'oublions jamais que cela pénalise en premier les salariés. Les manifestations restent cependant parfois indispensables mais ne sont qu'une infime partie de l'action syndicale.

Pour le reste, les **militants Force Ouvrière** participent aux **négociations paritaires**, assurent des **permanences juridiques**, siègent aux **prud'hommes**, conseillent les salariés et bien d'autres choses encore, au service de tous.

C'EST TROP CHER !

De quoi parlons-nous ?

La **cotisation syndicale** est adaptée en fonction de la catégorie socio professionnelle et du salaire et est déductible des impôts à 66 %.

Cela correspond, selon les cas, au prix d'1 ou 2 cafés par mois.

C'est bien peu vis-à-vis des nombreux avantages réservés aux adhérents de **Force Ouvrière (information, formation, défense, assurances, association de consommateurs...)**.

Enfin, à l'image des « cotisations sociales », c'est aussi l'expression d'une certaine solidarité entre les salariés !

JE VAIS ME FAIRE MAL VOIR !

L'appartenance à un syndicat peut rester **anonyme** tant que vous ne vous présentez pas à des élections. **Force Ouvrière** respecte totalement cette **confidentialité.**

Si vous pratiquez le **syndicalisme** dans le **respect des bonnes pratiques** de notre **organisation**, votre rôle de syndicaliste ne peut être un handicap dans votre carrière.

Les employeurs ont besoin d'interlocuteurs **formés et compétents** donc des **syndicalistes Force Ouvrière.**

EN CONCLUSION : L'UNION FAIT LA FORCE !

Davantage qu'une devise, c'est peut-être la meilleure définition du syndicalisme...

En effet, une organisation syndicale est d'autant **plus efficace** dans les négociations qu'elle représente un **grand nombre de salariés.**

Ne vous y trompez pas, toutes les **conquêtes sociales** n'ont jamais été obtenues par **hasard** ou par la **générosité des employeurs.**

Elles ont toujours été le fruit du combat des organisations syndicales dont **Force Ouvrière** qui n'a qu'un seul but : **améliorer la vie et les conditions de travail de tous.**

Alors, n'hésitez plus : ADHEREZ A FORCE OUVRIERE !